



N° d'épreuve FFM \_\_\_\_\_ **639**  
Moto-Club \_\_\_\_\_ **TEAM ENDURO PASSION**  
N° d'affiliation \_\_\_\_\_ **C3227**  
Date \_\_\_\_\_ **18-09-22**  
Lieu \_\_\_\_\_ **SUZANNECOURT**  
Organisateur technique \_\_\_\_\_ **Laurent CHANGENET**  
E-mail \_\_\_\_\_ **laurent.changenet@orange.fr**  
Téléphone \_\_\_\_\_ **0647723683**

## ENDURANCE TT

## REGLEMENT PARTICULIER 2022

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

### Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

### Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course ..... **Olivier Salm** Licence : **117900**  
Président du Jury ou Arbitre\* ..... **Olivier Groslevin** Licence : **160158**  
Membre du Jury ..... Licence :  
Membre du Jury ..... Licence :  
Commissaire technique responsable ..... **Jean Sébastien FERRAND** Licence : **049206**  
Responsable du chronométrage ..... Licence :

\* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

### Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Description
DUO	15	99	Libre	<input type="checkbox"/> Solo <input checked="" type="checkbox"/> Equipage 6h
SOLO	15	99	Libre	<input checked="" type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage 3h
DUO ESPOIR	13	15	125 maxi	<input type="checkbox"/> Solo <input checked="" type="checkbox"/> Equipage 3h
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage

#### Engagement :

Site Internet ..... **site de la ligue**  
Contact ..... **Laurent Changenet**  
Téléphone ..... **0647723683** E-mail : **laurent.changenet@orange.fr**

#### Chronométrage :

Location de transpondeur :  oui  non  
Tarif : **10€**  
Caution :

**Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques**
**Licences à la journée :**

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON  OUI (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

**Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

**Contrôles techniques :**

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

**Article 5 Réclamations**

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

**Article 6 Médicalisation de la manifestation**

Nom du responsable médical .... Docteur HUNTZINGER Pierre

Nombre de secouristes ..... 12

Nombre d'ambulance(s) ..... 1

Hôpital le plus proche ..... Saint Dizier

Temps de trajet (en min) ..... 30

**Article 7 Le site de pratique**
**Accès :**

Nom du site ..... SUZANNECOURT

Adresse ..... Route de poissons à Suzannecourt

**Caractéristiques :**

Longueur du circuit ..... 12

Largeur minimum de la piste ..... 4

Nombre d'OCP\* ..... 10

\*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto : 360 Max.  
(30 pilotes par kilomètre)

Capacité Quad : ---  
(30 pilotes par kilomètre)



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

**Visa du Moto-Club**

Date : 26-06-22

**TEAM ENDURO PASSION**  
 Chez MAGINOT MOTO  
 Parc du Chêne Saint-Amand  
 52100 SAINT-DIZIER  
 03 25 94 62 69

**Visa de la Ligue**

Date : 12/07/2022

O - JACQUÉ

**LIGUE MOTO GRAND EST**  
 Maison Régionale des Sports  
 13, rue Jean Moulin  
 54510 TOMBLAINE  
 Tél : 03 83 18 87 68  
 Fax : 03 83 18 87 69

**Visa de la FFM**

Date : 31/08/2022

Numéro : 22/0768





## Règlement particulier

### Définition :

Le MOTO CLUB TEAM ENDURO PASSION organise une épreuve d'Endurance tout terrain le 18 SEPTEMBRE 2022, sur la commune de Suzannecourt (52300)

*Epreuve inscrite au calendrier du championnat Grand d'endurance TT 2022*

### Circuit :

La ligne de départ fera 2 x 250 mètres de long sur une largeur de 25 mètres. (1x pour les Solo et 1x pour les Duo.

Le circuit est de type Endurance TT, une partie prairie, une partie boisée et une partie cross, il a une longueur de 12km et une largeur de 3 à 10 mètres

### Pilotes admis :

Tous les pilotes âgés de plus de 13 ans, titulaires d'une licence délivrée par la FFM . Possibilité de faire un équipage avec 1 pilote de plus de 15 ans avec un pilote de 13 à 15 ans, sur une 125cc maximum, avec 1h de pilotage consécutif maximum et obligation d'observer un temps de repos de 45min. La catégorie Espoir quant à elle acceptera les pilotes de 13 à 15 ans pour une épreuve de 3H en relais.

### Equipage :

Nombre de pilotes roulant maximum admis : **250 moto**. Un équipage compte pour 1 pilote roulant et il comprend 2 pilotes avec 1 ou 2 machines.

### Catégories :

MOTO 13 catégorie: DUO ELITE, SOLO ELITE, DUO, DUO JUNIOR, DUO VETERAN, DUO FEMININE, DUO LAJ , SOLO, SOLO JUNIOR, SOLO VETERAN, SOLO FEMININE, SOLO LAJ, 50cm3

Un pilote ou équipage qui s'inscrit dans une catégorie ne pourra recevoir qu'une récompense.

### Engagements :

Les engagements se font sur le site <https://inscriptions.liguemotograndest.fr/>

Les droits d'engagements sont fixés à **55 euros** pour les solos et à **110 euros** pour les duos. Pour les pilotes ne disposant pas de transporteur de la LMGE à l'année pourra en louer un à la journée pour 10€ La clôture des engagements est fixée au Mercredi 14 septembre 20H.

### Chronométrage :

Le chronométrage sera assuré par le chronométrage de la LMGE ou un prestataire de la LMGE. Le reli sera matérialisé par le transfert d'un brassard

### Durée de l'épreuve :

1 manche de 6h en DUO et 3h en SOLO

### Horaires :

#### Samedi 17 Septembre

**14h à 18h** : Vérifications administratives et techniques

#### Dimanche 18 Septembre

**6h30 à 8h30** : Vérifications administratives et techniques **Endurance**

**9h**: Tour de reconnaissance

**9h40**: Mise en grille

**10h** : Départ Endurance

**13h** : Fin Solo

**16h** : Fin Duo

**17h** : Remise des prix **MOTO**

### Vérifications administratives :

-Le pilote devra se présenter avec sa licence 2022 + autorisation parentale pour les mineurs

## ATTENTION NOUVEAU POUR LES LICENCES A LA JOURNEE

Il faut remplir votre licence via le site FFM au moins 72H avant la course et faire tamponner le document par votre médecin. A partir de cette année il n'y a plus de licence a la journée papier (sur toute les épreuve en France)

## **Vérifications techniques :**

- Le pilote devra se présenter au contrôle technique avec son casque homologué obligatoire (étiquette ECE02205) ainsi qu'un gilet intégral homologué norme EN 14021 ou EN1621-1 ou EN 1621-2. Tear-off INTERDIT car espace NATUREL. Il est Recommandé d'utiliser les roll-off.

- **Les Motos** doivent être conformes au règlement technique du Championnat de France d'endurance moto sans oublier :

-présenter des numéros conformes

- pot d'échappement ne devra excéder 112 décibels maxi

- elle devra être équipée d'un dispositif « coupe circuit »

- une protection de guidon type mousse

- les béquilles sont interdites

- Toute machine ou équipement non conforme, empêchera le départ du pilote et le droit d'engagement ne sera pas remboursé

## **Equipement :**

Les pilotes devront être équipés d'un équipement minimum : casque et protection dorsale homologué (voir homologation dans paragraphe "vérification technique"), bottes de protection typé cross, gants de protection, pantalon et maillot de protection typé cross..

## **Environnement :**

Pour le respect de l'environnement, il est interdit de jeter les détritrus sur place. Les tapis environnementaux sont obligatoires au parc coureur et au stand. Un bidon de récupération des huiles usagées sera mis à disposition sur le parc coureur

## **Essais :**

Des essais libres obligatoires seront organisés à. Ils ne seront ouverts qu'aux machines ayant été acceptées au contrôle technique. Chaque pilote devra parcourir au minimum un tour de reconnaissance sans lequel la participation à la course sera refusée et le droit d'engagement ne sera pas remboursé

## **Départ :**

Les machines devront être mises en place 15 minutes avant le départ aux emplacements prévus

Pour les Moto, duo en premiers suivi des solos. L'ordre de départ se fera suivant la position au championnat Grand Est puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Le départ sera donné de façon " LE MANS"

## **Zone de relai:**

Des stands de 3mx7m seront mis à disposition. (1 seul véhicule d'assistance sur le stand). **La présence d'enfants sera interdite dans la zone des stands.**

## **Ravitaillements :**

Le ravitaillement se fera impérativement **moteur arrêté**, sur un **tapis environnemental** et avec l'assistance **d'une personne maximum.**

## **Fin de course :**

Une fois le temps de la durée réglementaire de la catégorie en compétition écoulé, la course sera considérée comme terminée et l'abaissement du drapeau à damier se fera sur le premier pilote classé.

## **Réclamations :**

Les réclamations doivent être posées conformément à la disposition du code sportif FFM dans les <sup>30</sup>min après l'affichage des résultats. Le jury fera appliquer le règlement de la compétition concernée et prendra la décision qui s'impose en accord avec les règlements fédéraux.

## **Sanctions :**

-*Exclusion* : fumer dans les stands, couper ou sortir volontairement de la piste

- *Départ refusé* : machine non conforme avant l'épreuve, essais non effectué

- *2 tours de pénalité* : si mise en route non effectuée au départ par le pilote, démarrage à la poussette avant autorisation, non-respect du signal par un des commissaires, vitesse excessive dans le parc coureur, assistance dans la zone de relai.

**Tout pilote qui ne respecte pas le tracé sans autorisation sera pénalisé**

**Prix et coupes :**

Une coupe aux 3 premiers SCRATCH DUO  
Une coupe aux 3 premiers SCRATCH SOLO  
Une coupe aux 3 premiers VETERAN DUO  
Une coupe au premier VETERAN SOLO  
Une coupe aux 3 premiers Licence à la Journée DUO  
Une coupe au premier Licence à la Journée SOLO  
Une coupe au 3 premières Féminine DUO  
Une coupe au 3 première féminine SOLO  
Une coupe aux 3 premiers JUNIOR DUO  
Une coupe aux 3 premiers JUNIOR solo  
Une coupe aux 3 premiers ESPOIR DUO  
Une coupe aux 3 premiers 50cm3

**Sécurité :**

Seront présents un médecin, une équipe de secourisme (12 personnes) , une ambulances médicalisé de la sécurité civile, téléphones portables, extincteurs et Commissaires de piste en nombre suffisant.

**Officiels :**

*Directeur de course* : Mr SALM Olivier  
*Commissaires sportif* : GROLEVIN Olivier,  
*Commissaires de piste* : en nombre suffisant  
*Commissaire technique* : FERRAND Jean Sébastien  
*Organisateur technique* : M CHANGENET laurent

**LE MOTO CLUB SE RESERVE LE DROIT DE MODIFIER LES HORAIRES EN CAS D'INTEMPERIES OU CAS DE FORCE MAJEURE.**

VISA DU MOTO CLUB

**TEAM ENDURO PASSION**  
**Chez MAGINOT MOTO**  
**Parc du Chêne Saint-Amand**  
**52100 SAINT-DIZIER**  
**03 25 94 62 69**

VISA LIGUE

O JACQUEL

**LIGUE MOTO GRAND EST**  
Maison Régionale des Sports  
13, rue Jean Moulin  
54510 TOMBLAINE  
Tél : 03 83 18 87 68  
Fax : 03 83 18 87 69

VISA FFM

31/08/2022

22/0768

